



No de résolution

## Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE JEUDI 25 MAI 2023 À 19 H

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le jeudi 25 mai 2023 à 19 h, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

Présences :

M. le conseiller Denis Lemoyne  
M. le conseiller Pierre-Yves Baril  
M. le conseiller Charles Goyer  
M. le conseiller Marc Blain  
Mme la conseillère Violaine Audet

Absence :

Mme la conseillère Linda Audet

Sont également présentes :

Mme Anik Racicot, directrice générale  
Mme Anne Audet, greffière

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Le maire, constatant quorum, déclare la séance ouverte à 19 h.

### INSCRIPTION DÉCLARATION DE LA GREFFIÈRE

---

Mme Anne Audet, greffière, déclare sous son serment d'office qu'elle a fait parvenir à tous les membres du conseil un avis de convocation conformément à la loi.

23-05-118

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain, appuyé par M. le conseiller Charles Goyer et résolu unanimement :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.**

23-05-119

### TAUX DES SALAIRES ÉTUDIANTS - ÉTÉ 2023

---

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon doit procéder à l'embauche d'étudiants pour effectuer des travaux variés et offrir divers services aux citoyens pendant la saison estivale 2023 ;



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale des taux horaires suivants :

- Étudiants (salaire de base) ..... 17,50 \$
- 5<sup>e</sup> secondaire complété ..... 18,00 \$
- DEP (en cours) après 5<sup>e</sup> secondaire ..... 18,00 \$
- Cégep (en cours ou complété) ..... 18,50 \$
- Université ..... 19,50 \$
  
- Moniteur camp de jour ..... 17,50 \$
- Coordonnateur étudiants travaux publics ..... 20,50 \$
- Coordonnateur étudiants et chef moniteur ..... 20,50 \$

L'étudiant comptant plus d'un été à l'emploi de la Ville reçoit 0,50 \$ de plus que son taux horaire, et ce, pour chaque été supplémentaire ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par M. le conseiller Pierre-Yves Baril et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER la rémunération aux étudiants comme stipulé ci-haut, et ce, à compter des présentes.**

23-05-120

**AUTORISATION DE PAIEMENT À AVJET HOLDING INC. POUR LA LOCATION À COURT TERME D'UN CAMION AVITAILLEUR - 18 400 \$ AVANT TAXES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville autorisait par la résolution 23-05-105 la convention de location d'équipement à court terme avec Avjet Holding inc. pour les besoins de l'entente avec la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Avjet Holding Inc. nous a fait parvenir la facture 335762 pour la location à court terme d'un camion avitailleur ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre-Yves Baril, appuyé par M. le conseiller Marc Blain et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER le paiement de 18 400 \$ avant taxes à Avjet Holding Inc. pour la location à court terme d'un camion avitailleur ;**

**DE RÉTROFACTURER à la SOPFIM le montant de la facture tel que défini au protocole d'entente pour la location d'espaces à l'aérodrome municipal.**

23-05-121

**AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT À LOISIR SPORT BAIE-JAMES POUR LES ACTIVITÉS DU CAMP DE JOUR**

CONSIDÉRANT la volonté du Service loisirs, culture et vie communautaire d'offrir des activités aux jeunes participants au camp de jour estival 2023 ;



No de résolution

**Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon**

CONSIDÉRANT QU'il est enrichissant pour les jeunes de pouvoir faire des sorties de loisirs et éducatives variées ;

CONSIDÉRANT QUE Loisir Sport Baie-James accepte actuellement les demandes d'aide financière dans le cadre du programme « Camp de vacances » ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Blain, appuyé par Mme la conseillère Violaine Audet et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER Mme Stacy-Ann Oliver, agente de développement en loisirs, culture et vie communautaire de déposer une demande de financement à Loisir Sport Baie-James pour les activités du camp de jour et de la désigner pour agir à titre de signataire des documents officiels.**

23-05-122

**AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT À L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES POUR UN SPECTACLE D'ÉTÉ PUNK-ROCK**

CONSIDÉRANT QU'il y a une demande de la population d'avoir des spectacles durant la saison estivale ainsi qu'une plus grande diversité dans notre offre de spectacle, notamment pour de la musique Rock et Punk ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, le Service loisirs, culture et vie communautaire désire déposer une demande de financement pour la tenue de cette activité auprès de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Violaine Audet, appuyé par M. le conseiller Pierre-Yves Baril et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER Mme Stacy-Ann Oliver, agente de développement en loisirs, culture et vie communautaire de déposer une demande de financement nécessaire à la mise sur pied d'une soirée de musique Punk-Rock auprès de l'Administration régionale Baie-James et de la désigner pour agir à titre de signataire des documents officiels.**

23-05-123

**OCTROI DU CONTRAT POUR L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ET DE DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES À BIO-RIVES CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT - 14 500 \$ AVANT TAXES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Lebel-sur-Quévillon désire acquérir des terrains dans le cadre du programme relatif à une cession à titre gratuit des terres du domaine de l'état en faveur des municipalités nordiques ;

CONSIDÉRANT QUE ces terrains seront utilisés pour l'agrandissement du secteur commercial-industriel du boulevard Industriel ;

CONSIDÉRANT QU'une caractérisation des terrains concernés doit être réalisée au préalable par un biologiste afin de confirmer ou d'infirmer la présence de milieux humides dans ce secteur ;



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Charles Goyer, appuyé par M. le conseiller Denis Lemoyne et résolu unanimement :**

**D'OCTROYER le contrat pour l'étude de caractérisation et de délimitation des milieux humides et hydriques à Bio-Rives consultants en environnement pour la somme de 14 500 \$ avant taxes.**

23-05-124

**AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DE SERVICE ENTRE LA VILLE ET LE COMITÉ 5000**

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire développer une économie durable et équitable en concertation avec les partenaires économiques et politiques de la Ville et la région, en accompagnant les entreprises existantes et en encourageant les nouvelles entreprises à s'établir dans la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Ville désire s'adjoindre un partenaire pour accomplir sa mission de développement économique local ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer un protocole d'entente de service à cet effet avec l'OBNL Comité 5000 pour les années 2023-2024-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville s'engage à verser une contribution financière au Comité 5000 de 100 000 \$ par année avec indexation selon l'IPC, jusqu'à un maximum de 3 % ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Denis Lemoyne, appuyé par M. le conseiller Marc Blain et résolu unanimement :**

**D'AUTORISER la directrice générale, ou en cas d'incapacité le directeur général adjoint, à signer le protocole d'entente de service entre la Ville et le Comité 5000 ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.**

**INSCRIPTION**

**PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Conformément à la Loi, le conseil tient une période de questions. Un citoyen présent dans la salle et les questions portent, notamment, sur les sujets suivants :

- Taux des salaires étudiants

Le maire, les conseillers et les officiers municipaux répondent aux questions soumissionnées par le public de vive voix.



Procès-verbal du conseil municipal de la  
Ville de Lebel-sur-Quévillon

No de résolution

23-05-125

**RÉSOLUTION  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de clore les débats ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre-Yves Baril appuyé par M. le conseiller Denis Lemoyne et résolu unanimement :**

**QUE la séance soit et est levée à 19 h 11.**

Je soussigné, Guy Lafrenière, maire donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 23-05-118 à 23-05-125 inclusivement contenues dans ce procès-verbal, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Guy Lafrenière, maire

  
\_\_\_\_\_  
Anne Audet, greffière